



4-11 ANS
12-17 ANS

LA BIG AVENTURE

AUTOMNE, HIVER & PRINTEMPS
2018-2019





BIENVENUE CHEZ LE SPECIALISTE COLOS !



Partir avec les PEP c'est devenir acteur d'une aventure passionnante, riche de découvertes, d'émotions, de partage, dans des espaces de liberté et de rencontres inoubliables.

DES COLOS VRAIMENT PAS COMME LES AUTRES ...

Avec tous les agréments nécessaires et une parfaite prise en charge de votre enfant, elles offrent une formidable opportunité de grandir, de s'épanouir en apprenant à découvrir le monde et à vivre avec les autres grâce à des équipes professionnelles.

100% sensations et émotions, la **BIG AVENTURE** se vit version nature, sport ou aventure : venez la partager entre copains pour y explorer ensemble des horizons inédits !

DES VACANCES DE RÊVES ACCESSIBLES ...

Offrez à votre enfant des souvenirs qu'il n'oubliera jamais et bénéficiez d'offres exceptionnelles (jusqu'à **20% de remise** - voir page 34) !

DONNEZ DU SENS À VOS VACANCES



Avec des équipes professionnelles, les PEP Alsace assurent la réussite des vacances des 4-17 ans depuis plus de **70 ans**.

QUI SOMMES-NOUS ?

Association à but non lucratif, notre priorité est de cultiver le **vivre ensemble** et l'épanouissement de vos enfants dans des espaces de vie privilégiés et sécurisants. Afin de répondre à toutes vos attentes, nous consacrons tous nos moyens à la qualité et à la sécurité de nos séjours, à la formation de nos équipes et à l'innovation pédagogique.

DES SÉJOURS QUI ONT DE LA VALEUR

Dans nos colos, nous développons des valeurs d'éducation, de laïcité et de solidarité. Elles créent de l'échange, de la dynamique collective, contribuent à l'épanouissement de vos enfants et au développement de leurs compétences.

Nos **projets pédagogiques** les impliquent dans le déroulement de leurs vacances, afin qu'ils grandissent et soient accompagnés vers leur rôle et leurs responsabilités d'adultes de demain.

Et avec **1 adulte pour 6** en moyenne, nos équipes s'engagent pleinement à leur service.



NOS ATOUTS QUALITÉ & SÉCURITÉ

UN PROJET QUI VOUS VEUT DU BIEN ...

- l'enfant acteur de ses vacances, à son rythme et selon ses envies
- des colos qui se partagent dans la tolérance et dans un esprit de solidarité
- des règles de « vivre-ensemble », cadre commun pour le bien-être de tous

... ET QUI PREND SOIN DE LA PLANÈTE !

- l'apprentissage de gestes éco-citoyens pour le respect de l'environnement
- la sensibilisation au patrimoine local et à la préservation des milieux naturels
- des produits éco-labellisés, bio ou issus de circuits courts

UNE ORGANISATION RIGOREUSE

- 70 ans d'expérience au service de vos enfants
- des moyens professionnels pour organiser les transports et les séjours
- une organisation certifiée Qualité ISO*

DES CONDITIONS D'ACCUEIL OPTIMALES

- des séjours sécurisés, conformes à toutes les normes en vigueur
- des inspections réglementaires et contrôles de conformité réguliers
- l'Agrément Tourisme « Atout France »

UN ENCADREMENT PARFAITEMENT SÉCURISÉ

- un taux d'encadrement supérieur à la réglementation
- des équipes composées de professionnels et d'animateurs qualifiés
- l'évaluation de chaque directeur et animateur en fin de séjour

VOTRE TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

- un Carnet de Voyage individualisé et une garantie annulation
- le choix du transport au départ de la région avec assistance départ/retour
- des blogs pour garder le contact durant le séjour

DES COLOS POUR CHAQUE ENFANT

- des séjours courts et de proximité, idéals pour une 1^{ère} colo
- des environnements familiaux, sécurisés et adaptés aux plus petits
- une charte de déontologie pour l'accueil d'enfants à besoins particuliers

Pour en savoir plus, consultez notre **foire aux questions** pages 32 et 33



* certification Qualité Iso 9001 pour la conception, le développement, l'ingénierie et la commercialisation de prestation d'accueils, d'hébergement et d'animations pédagogiques à destination des structures gérées par les PEP Alsace.





SOULAGEZ VOTRE BUDGET !

Déduisez **jusqu'à 70% d'aides*** du prix de votre séjour !

CHÈQUES-VACANCES

Les PEP sont partenaires de l'ANCV : utilisez vos Chèques-Vacances en règlement total de votre séjour.

BONS CAF

Vos bons de la Caisse d'Allocation Familiale sont déduits du prix du séjour (jusqu'à 18 €/j dans le Haut-Rhin et 30 €/j dans le Bas-Rhin).

COMITÉS D'ENTREPRISE

Votre comité d'entreprise ou votre employeur peuvent prendre en charge une partie du coût de votre séjour.

MAIRIES ET CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

Vous pouvez obtenir une aide au départ auprès des services sociaux de votre municipalité ou du Conseil Départemental.

AIDES PEP OU JPA

Selon votre quotient familial, les PEP Alsace ou la Jeunesse au Plein Air (JPA) peuvent vous accorder une bourse d'aide au départ.

PROFITEZ DES BONS PLANS PEP !

Suivez la pastille  et bénéficiez jusqu'à **20% de remise*** !

1^{ÈRE} MINUTE

Plus tôt vous réservez, moins vous payez : **jusqu'à 10%** de réduction* !

1, 2, 3 ... PARTEZ

Inscrivez plusieurs frères et soeurs et bénéficiez **jusqu'à 20%** de remise* !

PARRAINAGE

Vous êtes client PEP ? Parrainez un copain : c'est **jusqu'à 20%** de réduction* !

TRIBU

1^{ÈRE} colo PEP ? Partez entre copains : c'est **jusqu'à 10%** d'économies* !

IRCOS & CE+ SERVICES

Avec votre carte IRCOS, CEZAM ou CE+ Services, c'est **5%** de remise* !

PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS

Étalez vos dépenses et payez en **3X sans frais*** !

Pour en savoir plus, **rdv page 34**

* offres non cumulables et soumises à conditions

EMBARQUEMENT IMMEDIAT !

Découvrez les **CENTRES PEP Alsace**

HALLOWEEN 2018

REVEILLON 2018-2019

NEIGE / HIVER 2019

PRINTEMPS 2019

Questions / reponses

Profitez des **bons plans PEP**

Réservez votre séjour

Conditions générales de vente

9

10 > 13

14 > 17

18 > 27

28 > 31

32 > 33

34

35 > 36

37 > 39



03 69 99 10 10
www.vacancespep.fr



Pep Alsace

LE CHOIX DE LA QUALITÉ ET DE LA PROXIMITÉ

Au cœur des Vosges alsaciennes, les centres **la Roche, la Chaume et la Renardière (visites sur centrespep.fr)** baignent dans **des environnements naturels exceptionnels. Cadres préservés, sécurisés et de proximité (½ h de Colmar), ils accueillent des enfants et des jeunes toute l'année : l'idéal pour des colos ludiques et passionnantes.**

LA VIE AVEC LES COPAINS

Répartis par groupes d'âges et acteurs de votre séjour, vous vivrez une véritable expérience de vie collective pour vous enrichir les uns les autres en respectant la sécurité et le bien-être de tous. Au rythme de chacun, vous profiterez d'un programme exceptionnel où les activités alterneront avec sensibilisation à l'écocitoyenneté et au développement durable, découvertes du patrimoine et des artisans locaux, ainsi qu'avec des temps de vie quotidienne, pour se découvrir, apprendre à devenir autonome et à prendre des responsabilités

DES ÉQUIPES D'ENCADREMENT PROS

- 1 directeur, 1 adjoint, 1 assistant sanitaire et 1 animateur diplômé pour 6/8 enfants
- moniteurs spécialisés (ski, VTT, escalade, équitation, ...)

L'EAU À LA BOUCHE

- repas à thème (poêlée géante, barbecue, buffet, trappeur) élaborés avec produits locaux, frais et de saison, dans le respect des régimes alimentaires médicaux

CÔTÉ PRATIQUE

- linge de lit fourni
- infirmerie sur place et cabinet médical à proximité
- blog + messagerie parents et téléphone à disposition
- pour la planète : réduction, tri et valorisation des déchets, produits éco-labellisés et éclairages basse-consommation
- des projets d'accueils pour enfants à besoins particuliers



AUTOMNE 2018 A LA CHAUME

À ORBEY (à visiter sur www.centrespep.fr)

HALLOWEEN-PARK Frissons d'automne

AVANTAGES
100%
PEP ALSACE

En automne, quand le jour tire à sa fin et que le crépuscule se lève, d'étranges créatures prennent vie au cœur de la forêt enchantée. L'envoûtement et la fascination règnent en maître et vous feront découvrir un autre monde peuplé de citrouilles magiques, de lutins, fantômes, sorcières et autres « démons » ... Prenez votre courage à deux mains pour affronter ces plaisirs effrayants dont le point d'orgue sera une sortie au fameux Europa-Park où vous participerez au grand charivari d'Halloween en plus de goûter aux quelques 100 attractions du parc : bref, frissons en tous genres garantis !

LES TEMPS FORTS 6-11 ANS

- journée à Europa-Park
- autour d'Halloween : confection de masques, déguisements et décors, ateliers maquillage, cuisine et potions magiques
- jeu de piste à la recherche des mystères de la forêt
- tir à l'arc (à partir de 7 ans), tournois sportifs sur city-stade, grands jeux, animations et veillées

LES TEMPS FORTS 12-15 ANS

- journée à Europa-Park
- explorations et courses d'obstacles en forêt
- tournois sportifs sur city-stade
- tir à l'arc, tournois sportifs sur city-stade, animations, grands jeux, veillées

PRATIQUE

- voir p. 9

DATES ET TARIFS (hors transport)

	6-11 ans	12-15 ans
du 21/10 au 26/10 (6 j)	réf : THAL1 399 €* du 21/10 au 26/10 (6 j)	réf : THALAD1 438 €* réf : THALAD1 438 €* du 21/10 au 26/10 (6 j)

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

A PARTIR DE 399 €

hors aides et déductions

6-15 ANS

48 participants

L'IMMERSION
DANS L'UNIVERS
D'HALLOWEEN
ET LA SORTIE
EUROPA-PARK

AUTOMNE 2018 A LA CHAUME

À ORBEY (à visiter sur www.centrespep.fr)

A FOND LES MANETTES Mini-moto & fun

Initie-toi au pilotage d'une vraie mini-moto ! Sur des parcours aménagés et sous l'œil vigilant d'un moniteur breveté d'Etat moto tu découvriras : maîtrise, freinage, maniabilité, initiation au code de la route et à la sécurité routière avec passage ludique d'un permis à points et approche mécanique, le tout sur ta mini-moto 50 cm³. Après les séances de pilotage, tu profiteras de nombreuses activités ludiques et des trésors naturels de la colo.

TES TEMPS FORTS

- ton mini-stage de mini-moto 50 cm³, avec un professionnel, sur parcours aménagé et sécurisé
- Atelier TAG (Tous au Graph) pour personnaliser ton t-shirt « Grand Prix »
- Initiation à la slack-line et au trampoline géant

Mais aussi : événement Halloween, découvertes naturelles, tournois sportifs sur city-stade, grands jeux, animations et veillées

PRATIQUE

- voir p. 9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 21/10 au 26/10 (6 j)	réf : T1MM	418 €* 418 €* du 21/10 au 26/10 (6 j)
-------------------------	------------	---

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

AVANTAGES
100%
PEP ALSACE

418 €

hors aides et déductions

8-12 ANS

16 participants

LA COLO FUN
AVEC PILOTAGE
DE TA 50 CM³

AUTOMNE 2018 A LA CHAUME

À ORBEY (à visiter sur www.centrespep.fr)

AVENTURES SPORTIVES Fun & sensations



*Parcours dans les arbres, escalade sur notre nouveau mur de 17 mètres, équitation, VTT ... !
Construite à ton rythme, cette session Aventures t'offrira à la fois de nouvelles sensations, des exploits, de la détente, mais aussi une ambiance fantastique à partager entre copains.
Pour décompresser entre deux défis sportifs, de nombreux temps forts te seront proposés.*

TES TEMPS FORTS

- ton aventure sensations : VTT de descente
- ton aventure verticale : escalade sur mur et tour de 17 m + sites naturels
- ton aventure passion : ta séance d'équitation au centre équestre
- Atelier TAG (Tous au Graph) pour personnaliser ton t-shirt de la team
- Initiation à la slack-line et au trampoline géant

Mais aussi : tournois sportifs sur city-stade, activités de plein air, animations et veillées

PRATIQUE

- voir p. 9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 21/10 au 26/10 (6 j) réf : T1AV 418 €*

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

LES SPORTS À SENSATION ENCADRÉS PAR DES PROS



12

AUTOMNE 2018

C'EST TOI QUI CONDUIS ! Vallée de Thann (Haut-Rhin)

Profite de tes vacances pour passer ton code et prendre des cours de conduite. Grâce à ce stage tu bénéficieras d'une immersion, une motivation collective, la qualité de l'équipe et de l'Auto-Ecole. Il inclut la formation grâce à laquelle tu pourras obtenir ton certificat de conduite accompagnée, délivré selon ton niveau en fin de formation (en conformité avec les dispositions réglementaires du REMC, référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne).

TON PROGRAMME

Stage intensif durant lequel tu prépareras et passeras l'examen du code (après 30h de cours théoriques), tu effectueras 20h de conduite et participeras pour 20h à la conduite d'un autre stagiaire.
Sont prévus : une préparation du code via internet avant ton stage, un rendez-vous collectif d'évaluation au début et à la fin du séjour en présence des parents, des moyens vidéo ...

PRATIQUE

- accueil au centre Houppach (Masevaux), en chambres de 4 à 8 avec sanitaires collectifs et salles d'activités
- équipe de 5 adultes + moniteurs d'Auto-Ecole professionnels
- participation aux tâches quotidiennes pour la cohésion du groupe
- rdv au centre (pas de transport)

INDISPENSABLES

- avoir 15 ans au 1^{er} septembre 2018
- carte d'identité ou passeport individuel en cours de validité
- présence des parents le 1^{er} (présentation du stage) et le dernier jour (heure de conduite jeune + parents)

DATES ET TARIFS

du 21/10 au 03/11 (14 j) réf : TCAC 1989 €*

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

1989 €

hors aides et déductions

15-17 ANS

24 jeunes

PERMIS PROBATOIRE RAMENÉ À 2 ANS ET PRIME D'ASSURANCE RÉDUITE



13



NOUVEL-AN 2018-2019 A LA ROCHE

À STOSSWIHR (à visiter sur www.centrespep.fr)

GRAINES DE STAR Musique, danse et gourmandises

Envie de bouger ? De te révéler ? De t'éclater en groupe ? Comme tu es sans nul doute une véritable graine de star, nous t'invitons à venir exprimer tes talents pour une fin d'année vraiment exceptionnelle !

Entre concours de p'tits chefs, balades dans la neige raquettes aux pieds ou encore micro en main, le programme est des plus riches : tu exploreras les secrets de la cuisine, de la scène et de la montagne en hiver et participeras à une dernière soirée spectacle digne des plus grands banquets de l'académie des p'tites stars.

TES TEMPS FORTS

- ton atelier des marmitons : création de délices sucrés, tartes et tartines originales avec concours P'tit Masterchef
- tes ateliers d'expression : musique, chant et danse avec spectacle battle en fin de séjour
- fabrication de décors et costumes

Mais aussi : aventures en plein air, raquettes aux pieds, grands jeux, animations, veillées, buffet et soirée festive du Réveillon.

PRATIQUE

- voir p. 9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 30/12 au 04/01 (6 j)	réf : NSTA	359 €*
-------------------------	------------	--------

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

L'AMBIANCE
COMME À LA
TÉLÉ



14



NOUVEL-AN 2018-2019 A LA ROCHE

À STOSSWIHR (à visiter sur www.centrespep.fr)

GRAND NORD Explorations et aventures

Rejoins-nous pour vivre entre copains une semaine passionnante où nous découvrirons l'univers des chiens de traîneaux, partirons à travers les forêts vers les sommets enneigés où nous nous explorerons les secrets d'une nature préservée.

Pour une détente bien méritée, d'autres activités de plein air et surprises nous attendent avec notamment une dernière soirée spectacle digne des plus grandes fêtes de la Confrérie des Trappeurs du Grand Nord.

TES TEMPS FORTS

- ta sortie en cani-rando en compagnie de chiens de traîneaux
- la grande chasse au trésor en pleine nature, raquettes à neige aux pieds et la visite de la ferme aux rennes
- la construction d'un igloo, le bivouac trappeur avec feu de camp, la recherche de traces et indices d'animaux sauvages

Mais aussi : glissades en luge et bob, bonhomme de neige géant, grands jeux, animations, veillées, buffet et soirée festive du Réveillon.

PRATIQUE

- voir p. 9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 30/12 au 04/01 (6 j)	réf : NGN	399 €*
-------------------------	-----------	--------

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

399 €

hors aides et déductions

9-13 ANS

24 participants

LES DÉCOUVERTES
HIVERNALES
INÉDITES



15



NOUVEL-AN 2018-2019 A LA ROCHE

À STOSSWIHR (à visiter sur www.centrespep.fr)

IMAGES & SONS
Tournages vidéo et jeux en ligne

*LA colo tendance pour les ados curieux et connectés qui combinera les nouvelles technologies, l'esprit d'équipe et les défis en tout genre !
Equipés de GPS et de caméra Go-Pro, les participants partiront dans la forêt, par équipes, en quête d'énigmes dissimulées et filmeront leurs péripéties. Au côté exaltant de la chasse au trésor version high-tech entre copains, s'ajoutera un projet de réalisation d'une vidéo et des « battle » de jeux en ligne version aventuriers.*

399 €

hors aides et déductions

12-16 ANS

24 participants

**LA COLO
CONNECTÉE ET
TENDANCE**



TES TEMPS FORTS

- initiation au géo-catching : parcours hors des sentiers battus avec GPS qui fait autant appel aux capacités sportives qu'à la réflexion et à l'entraide
- réalisation d'un film vidéo à partir d'un scénario entièrement monté par le groupe, avec prises de vues et de sons, montage, jeu scénique, ...
- concours de jeux en ligne

Mais aussi : grands jeux, animations, veillées, buffet et soirée festive du Réveillon.

PRATIQUE

- voir p. 9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 30/12 au 04/01 (6 j) réf : NVID 399 €*

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)



NOUVEL-AN 2018-2019 A LA ROCHE

À STOSSWIHR (à visiter sur www.centrespep.fr)

REVEILLON FAMILIAL
En alsace

*Profitez du cadre exceptionnel de la Vallée de Munster pour passer un Réveillon en famille tout en bénéficiant de la dynamique du groupe !
Une escapade de fin d'année pleine de temps forts et de partage, pour permettre aux adultes de profiter pleinement de leurs enfants ou petits-enfants en vacances.*

VOS ACTIVITÉS

- visite d'une ferme où l'on fabrique le fromage de Munster
- découverte de l'univers des chiens de traîneaux ou encore de la ferme aux rennes
- balades forestières ou en raquettes à neige
- sortie piscine ou visite du marché de Munster
- initiation au tir à l'arc avec archer diplômé (à partir de 7 ans)

Mais aussi : grands jeux, animations, veillées, buffet et soirée festive du Réveillon.

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 30/12 au 04/01 (5 j)	269 €* par personne	
	499 €* pour 2 personnes	Remise 39 €
	699 €* pour 3 personnes	Remise 108 €
	876 €* pour 4 personnes	Remise 197 €
réf : NFAM		

- 1^{ère} et dernière prestations : dîner du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour
- club-enfants avec 1 animateur pour 8 enfants. Programme libre pour les parents avec un accompagnateur pour sorties et visites au choix
- option transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : sur demande

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

A PARTIR DE
219 €/PERSONNE

hors aides et déductions

4-77 ANS

**MA COLO
INSOLITE AVEC
PAPA, MAMAN OU
PAPY-MAMY**





HIVER 2019 A LA COMBELLE

À PEXONNE (MEURTHE & MOSELLE)

LES P'TITS FERMIERS

Le temps d'une colo, tu rejoindras l'équipe des fermiers de la Petite Combe.

Comme un vrai gentleman-farmer, tu pourras t'initier au poney dans un vaste manège couvert, tu feras connaissance et nourriras les animaux de la ferme (chevaux, vache, mouton, lama, âne, cochon, ...), tu feras une promenade en calèche.

Au programme également : la fabrication de ton arc, les explorations au cœur de la forêt magique, grands jeux et bricolages, veillées animées.

499 €

hors aides et déductions

4-11 ANS

40 enfants

PRATIQUE

- ferme pédagogique & équestre à l'accueil simple et authentique nichée dans un vallon tout près du magnifique Lac de Pierre-Percée (proche de St-Dié).

- 2 bâtiments avec chambres de 6, 8 ou 10 lits équipées de douche et lavabo ou sanitaires collectifs
- parcs et enclos à animaux, manège couvert de 40m, écuries, carrière
- 80 enfants et jeunes répartis par thème et groupes d'âges
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents
- transport en bus au départ de Colmar et Strasbourg

DATES ET TARIFS (transport compris)

du 10/02 au 16/02 (7 j)	réf : H1CO	499 €*
-------------------------	------------	--------

Tarifs tout compris au départ de Colmar et Strasbourg

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

LA FERME PÉDAGOGIQUE ET SES ANIMAUX



HIVER 2019 A LA COMBELLE

À PEXONNE (MEURTHE & MOSELLE)

HUSKIES ET CIE

C'est une expérience unique qui s'offre à toi : vivre une colo en contact avec les chiens de traîneaux !

Après la projection d'un film qui te plongera dans leur histoire et le partage d'expérience d'un comportementaliste canin qui t'apprendra à mieux les connaître, un musher professionnel t'immergera dans la vie de la meute : contact, toilettage et nourrissage des chiens, 3 séances de cani-rando ou sorties en traîneau (selon enneigement).

Laissant ton compagnon à 4 pattes, de l'équitation, des activités de plein air, des grands jeux, des animations et des veillées te seront proposés.

PRATIQUE

- ferme pédagogique & équestre à l'accueil simple et authentique nichée dans un vallon tout près du magnifique Lac de Pierre-Percée (proche de St-Dié).
- 2 bâtiments avec chambres de 6, 8 ou 10 lits équipées de douche et lavabo ou sanitaires collectifs
- parcs et enclos à animaux, manège couvert de 40m, écuries, carrière
- 80 enfants et jeunes répartis par thème et groupes d'âges
- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents
- transport en bus au départ de Colmar et Strasbourg

DATES ET TARIFS (transport compris)

du 10/02 au 16/02 (7 j)	réf : H1TR	569 €*
-------------------------	------------	--------

Tarifs tout compris au départ de Colmar et Strasbourg

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



569 €

hors aides et déductions

9-12 ANS

13-16 ANS

2 groupes de 10

LE SÉJOUR CHIENS DE TRAINEAUX





HIVER 2019 A LA COMBELLE

À PEXONNE (MEURTHE & MOSELLE)

CHEVAL PASSION

Viens vivre pleinement ta passion pour le cheval et partager des aventures équestres inoubliables.

Grâce aux installations du centre (vaste manège couvert de 40 m, écuries avec 20 box, carrière et parcours en sous-bois) et sous la conduite d'un moniteur équestre, tu feras connaissance avec Appaloosa, Selle français, Fjord, Welsh, ...).

En cours collectifs, tu pratiqueras la monte en manège, randos, l'initiation à l'attelage et à la voltige, les jeux équestres, le travail à pied (longe et longues rênes) et les soins (entretien des boxes, pansage et nourrissage des chevaux).

Au programme également : balades, grands jeux, animations et veillées.

PRATIQUE

- ferme pédagogique & équestre à l'accueil simple et authentique nichée dans un vallon tout près du magnifique Lac de Pierre-Percée (proche de St-Dié).

• 2 bâtiments avec chambres de 6, 8 ou 10 lits équipées de douche et lavabo ou sanitaires collectifs

• parcs et enclos à animaux, manège couvert, écuries, carrière

- 80 enfants et jeunes répartis par thème et groupes d'âges

- blog avec photos et infos séjours + messagerie parents

- **indispensable** : prévoir bottes d'équitation (bombe fournie)

- transport en bus au départ de Colmar et Strasbourg

DATES ET TARIFS

du 10/02 au 16/02 (7 j) réf: H1EQ 569 €*

Tarifs tout compris au départ de Colmar et Strasbourg

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

569 €

hors aides et déductions

9-12 ANS
13-17 ANS

2 groupes de 10

LA COLO DÉDIÉE À L'ÉQUITATION



HIVER 2019 TITISEE-NEUSTADT

FORÊT-NOIRE (ALLEMAGNE)

GLISSE & SPLASH FELDBERG

À deux pas de l'Alsace, à 1493 m d'altitude, le Feldberg est une station de ski moderne et réputée avec 50 km de pistes et 28 remontées mécaniques, pour skieurs et snowboarders de tous niveaux. Dans un cadre exceptionnel, dominant le lac du Titisee, le chalet typique Veltishof offre une vraie convivialité et permet une approche de la langue allemande.

TES TEMPS FORTS

- 4 journées de ski ou snowboard tous niveaux avec 2 h de cours de ski et 3 h avec nos animateurs.

- journée au fameux complexe nautique Bade-Paradies Galaxy équipé de 18 toboggans

- soirées détente avec bob sur une piste d'1 km, randonnée en raquettes, jeux, baby-foot et ping-pong, soirée disco

PRATIQUE

- chambres de 2 à 6 tout confort avec sanitaires intégrés ou collectifs

- navettes-bus pour rejoindre les pistes

- messagerie vocale d'infos séjours

- **indispensable** : ou passeport en cours de validité + autorisation de sortie du territoire (Cerfa) + photocopie de la pièce d'identité du responsable légal + carte européenne d'Assurance Maladie

DATES ET TARIFS

du 10/02 au 16/02 (7 j) réf: H1FEL 590 €*

- tarifs tout compris (hors supplément location) au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg

- location du matériel ski ou snowboard et chaussures en option : + 95 €

- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations



590 €

hors aides et déductions

8-13 ANS

36 participants

UN VASTE DOMAINE SKIABLE ET LES PLAISIRS AQUATIQUES





HIVER 2019

ON FAIT UN CARTON ... EN BIATHLON Gérardmer (Vosges)

C'est parti pour découvrir le temps d'une colo, cette fameuse discipline olympique, à la fois ludique et sportive, qui combine équilibre, concentration, vitesse et précision ! Au cœur du massif du Vosges, la station de Gérardmer offre un terrain d'entraînement idéal.

Tu chausseras les skis de fond et t'élanceras sur les pistes aménagées à proximité du centre, toucheras ta cible avec 1 vraie carabine laser, sur un pas de tir avec cibles électroniques. Lors de la dernière séance, relève le défi du challenge par équipe et fais gagner tes copains !

700 €

hors aides et déductions

8-14 ANS

40 participants

LA DÉCOUVERTE LUDIQUE D'UNE DISCIPLINE OLYMPIQUE



TES TEMPS FORTS

- 3 séances de biathlon
- 2 séances de ski alpin
- 1 séance de ski de fond
- balade en raquette à neige pour découvrir le tremplin de saut à ski et suivre les entraînements du club
- découverte ludique du milieu hivernal : grands jeux dans la neige, glissades en luge, construction d'igloo
- soirée descentes aux flambeaux
- veillées animées

PRATIQUE

- à 850 mètres d'altitude, entièrement rénové, le centre de la Mauselaine est situé au pied des remontées mécaniques du domaine skiable de Gérardmer et accueille jusqu'à 120 enfants et jeunes en chambres de 2 à 6 lits avec sanitaires complets
- encadrement ESF (matériel fourni)
- organisation Odcvl

DATES ET TARIFS

du 17/02 au 23/02 (7 j) réf : H2GER 679 €*

- tarif tout compris avec rdv sur place (pas de transport)

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

HIVER 2019

GARMISCH Garmisch-Partenkirchen (Allemagne)



De renommée mondiale, la station de Garmisch-Partenkirchen culmine à 2830 m d'altitude. Son vaste domaine (105 remontées mécaniques et 210 kilomètres de pistes) a accueilli les Championnats du Monde de ski 2011. Garmisch offre enneigement, équipements de qualité et ambiance à nulle autre pareille !

TES TEMPS FORTS

- 5 journées de ski alpin ou snowboard avec notre équipe d'encadrement diplômée, par groupes d'âges et de niveau
- programme après-ski selon envie du groupe : soirée disco à la patinoire, piscine à vagues et jacuzzis, luge nocturne sur pistes éclairées, veillées

PRATIQUE

- accueil à l'auberge de jeunesse en chambres de 2 à 6 avec sanitaires intégrés ou collectifs, cafétéria, salles d'activités, équipement hifi/vidéo
- pique-nique sur piste ou salle hors sac (selon météo) à midi / dîners sous forme de buffets
- navettes-bus locales pour rejoindre les pistes
- **indispensable** : carte d'identité ou passeport en cours de validité + carte européenne d'Assurance Maladie indispensables
- organisation VPT 68

DATES ET TARIFS

du 10/02 au 16/02 (7 j) réf : H1GAR 700 €*

- tarif tout compris (hors supplément location) au départ de Colmar, Mulhouse et Strasbourg
- location du matériel ski ou surf et chaussures en option (+ 105€)

* déduisez vos Bons CAF, Chèques-Vacances aides et participations

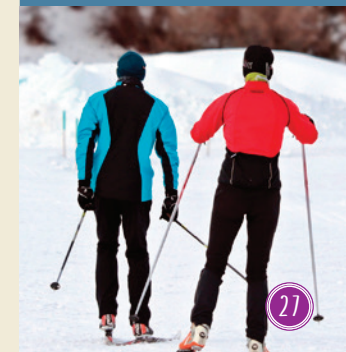
700 €

hors aides et déductions

13-17 ANS

40 jeunes

SKI SUR GLACIER ET ACCÈS PISCINE + PATINOIRE





PRINTEMPS 2019 A LA CHAUME

À ORBEY (à visiter sur www.centrespep.fr)

LES EXPERTS Police scientifique



Tel Sherlock Holmes, tu mèneras des enquêtes passionnantes à la recherche des trésors de la forêt. Pour mieux comprendre ton environnement, tu feras des découvertes authentiques, orientées sur la nature et la biodiversité et vivras de nombreux temps forts : tu guetteras la présence d'animaux sauvages et tu découvriras les sons de la nuit lors d'une sortie nocturne.

TES TEMPS FORTS

- affût, observations, recherche d'indices, relevés d'empreintes
- étude des plantes et des petites bêtes avec construction d'un hôtel à insectes
- fabrication d'instruments de musique à partir d'éléments naturels
- récolte d'éléments naturels pour fabriquer des œuvres d'art (land'art)
- chasse au trésor et balade nocturne à la recherche des mystères de la forêt
- tir à l'arc (à partir de 7 ans), tournois sportifs sur city-stade, grands jeux, ateliers créatifs, animations et veillées

PRATIQUE

- voir p.9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 07/04 au 12/04 (6 j)	réf : P1EX	357 €*
-------------------------	------------	--------

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

UNE ENQUÊTE SCIENTIFIQUE PASSIONNANTE



PRINTEMPS 2019 A LA CHAUME

À ORBEY (à visiter sur www.centrespep.fr)

A FOND LES MANETTES Mini-moto



Initie-toi au pilotage d'une vraie mini-moto ! Sur des parcours aménagés et sous l'œil vigilant d'un moniteur breveté d'Etat moto tu découvriras : maîtrise, freinage, maniabilité, initiation au code de la route et à la sécurité routière avec passage ludique d'un permis à points et approche mécanique, le tout sur ta mini-moto 50 cm³.

Après les séances de pilotage, tu profiteras de nombreuses activités ludiques et des trésors naturels de la colo.

TES TEMPS FORTS

- ton mini-stage de mini-moto 50 cm³, avec un professionnel, sur parcours aménagé et sécurisé
 - Atelier TAG (Tous au Graph) pour personnaliser ton t-shirt « Grand Prix »
 - Initiation à la slack-line et au trampoline géant
- Mais aussi : événement Halloween, découvertes naturelles, tournois sportifs sur city-stade, grands jeux, animations et veillées

PRATIQUE

- voir p.9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 07/04 au 12/04 (6 j)	réf : P1MM	418 €*
-------------------------	------------	--------

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

418 €

hors aides et déductions

8-12 ANS

16 participants

LE PILOTAGE DE TA 50 CM³





PRINTEMPS 2019 A LA CHAUME

À ORBEY (à visiter sur www.centrespep.fr)

PARKOUR – TEAM YAMAKASI Free-running



Deviens adepte du Parkour (PK) ou de l'art du free-running et apprends à te déplacer efficacement dans différents types d'environnements.

Avec d'autres traceurs (pratiquants du Parkour) tu développeras tes aptitudes physiques et ton contrôle à travers course, passément d'obstacles, sauts, roulades, escalade... avec une recherche d'efficacité mais aussi d'esthétique des mouvements.

Ce séjour encadré par des pros te permettra de t'épanouir grâce à une meilleure connaissance de toi. Par sa créativité et sa liberté de mouvement, le Parkour t'aidera à gagner en confiance, en tolérance et à t'ouvrir aux autres par l'échange et l'entraide.

TES TEMPS FORTS

- apprentissage des fondamentaux (les techniques), repérages des spots et pratique du Parkour en milieu naturel (forêt, rochers)
- pratique de l'escalade sur mur de 17 m
- grimpe arbres, funambulisme sur slack-line
- atelier TAG (Tous au Graph) pour personnaliser ton t-shirt de la team
- tournois sportifs sur city-stade, temps de détente en autonomie, soirées

PRATIQUE

- voir p.9

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 07/04 au 12/04 (6 j) réf : P1PK 418 €*
* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

**LE DÉVELOPPEMENT
DE TES APTITUDES
PHYSIQUES ET
LES SENSATIONS
INÉDITES**



418 €

hors aides et déductions

12-17 ANS

16 à 24 jeunes



PRINTEMPS 2019 A LA CHAUME

À ORBEY (à visiter sur www.centrespep.fr)

PREPARE TON BAC OU TON BREVET Spécial collèges et lycées



Ce séjour te propose de réviser les matières principales afin de te préparer à l'épreuve du Brevet des Collèges, du Bac de français ou du Bac. Nous avons réuni toutes les conditions pour que tu gagnes en confiance : accompagnement par des professeurs, ouverture aux autres par l'échange et l'entraide, temps de détente, ... Tu bénéficieras également d'une super ambiance, de soirées animées et d'activités de découvertes variées afin de vivre un séjour de révisions exceptionnel.

TES TEMPS FORTS

- révisions et remise à niveau avec professeurs de collège et lycées : 8h de français + 8h de mathématiques + veillées studieuses ludiques
- activités sportives et tournois sur city stade, slack-line
- soirées animées et repas conviviaux

PRATIQUE :

- voir p. 9
- partenariat PEP / Aroeven

DATES ET TARIFS (hors transport)

du 07/04 au 12/04 (6 j) réf : P1BR 400 €*
* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

- supplément transport aller-retour en train et/ou bus au départ de Strasbourg, Colmar ou Mulhouse : 40 €
- 1^{ère} et dernière prestations : goûter du 1^{er} jour / petit-déjeuner du dernier jour

* déduisez : Bons CAF, Chèques-Vacances, aides et Bons Plans PEP (voir p. 34)

400 €

hors aides et déductions

13-17 ANS

16 à 24 jeunes

**LES RÉVISIONS
AVANT LES
EXAMENS, TOUT
EN S'AMUSANT**



QUESTIONS / REPONSES

COMMENT ON PEUT SE RASSURER QUAND ON PART POUR LA 1^{ère} FOIS ?

Parfois on peut avoir un peu d'angoisse avant le départ car on part dans un endroit où on est jamais allé, avec des enfants qu'on ne connaît pas. Pour te rassurer, nous donnons un maximum d'informations dans ce catalogue, sur notre site internet ou dans ton carnet de voyage. Afin que tu passes de super vacances, à ton arrivée l'équipe répondra à toutes tes questions : avec qui je vais être ? où je vais dormir ? qu'est-ce que je vais manger ? qu'est-ce qu'il y aura comme activité ? comment ça se passe pour les toilettes et la salle de bain ? Tu découvriras le centre, les alentours et des jeux sont organisés pour que tu fasses connaissance avec tous les participants... Ainsi, dès le lendemain, toutes les peurs sont oubliées.

QU'EST-CE QUE JE DOIS EMPORTER ?

Ça dépend du séjour : vérifie dans le descriptif (et sur la confirmation d'inscription que tu recevras) si des autorisations et papiers d'identité sont nécessaires. Pour tes propres affaires, tout est précisé dans la liste (trousseau) de ton Carnet de Voyage. Enfin, n'oublie pas tes bonnes idées, ta bonne humeur ainsi que ton doudou si tu souhaites qu'il soit du voyage.

AVEC QUI JE PARTAGERAI MA CHAMBRE ?

Tu pourras choisir d'aller avec tes copains du même âge ou l'ami(e) avec qui tu es venu. Ton animateur t'aidera à ranger tes affaires, gérer ton linge, faire ton lit, écrire ton courrier et occuper tes temps calmes.

QU'EST-CE QU'ON MANGERA ?

Les menus sont élaborés en fonction de tes besoins en équilibre alimentaire et si tu suis un régime nous en tiendrons compte. Des repas à thèmes seront proposés (banquet, buffet, poêlées géantes, barbecue, trappeur, ...); tu n'es pas obligé de tout aimer mais nous t'invitons à goûter à tout.

COMMENT JE RESTERAI EN CONTACT AVEC PAPA ET MAMAN ?

Ton portable ou le téléphone du centre seront à disposition à certaines heures mais nous privilégierons blog, courrier et messagerie vocale pour se donner et prendre des nouvelles car la colo c'est aussi grandir en apprenant à gérer la séparation avec papa et maman.

COMMENT J'IRAI JUSQUE LÀ-BAS ?

Tes parents choisiront de t'emmener jusqu'à la colo (si elle n'est pas trop loin) mais nous proposons toujours un voyage en bus ou train pour t'y rendre avec les copains, en compagnie de tes animateurs.

QUI SERONT MES ANIMATEURS ?

Nous formons et fidélisons nos équipes pour assurer le meilleur encadrement. Les animateurs sont diplômés ou en formation BAFA et recrutés selon leurs compétences et leur motivation à s'occuper de toi. En plus de l'animateur référent, d'autres adultes géreront la vie quotidienne, les petits bobos, les déplacements... Pour les activités sportives ce sont des pros qui interviendront.

COMMENT SE DÉROULERONT MES JOURNÉES ?

Les colos PEP c'est chacun à son rythme : tu pourras profiter d'un lever, d'un petit-déjeuner et d'un coucher échelonnés selon tes besoins.

Les activités sont prévues par demi-journées ou à la journée pour les sorties. Dans le respect des règles de vie du séjour, des temps calmes seront proposés pour lire, écrire, te reposer ou faire un jeu avec ton meilleur copain. Le soir, après la veillée, tu ne te coucheras pas trop tard pour être en forme le lendemain.

MON LINGE SERA-T-IL LAVÉ ?

Oui, à partir de 8 jours il sera lavé une à deux fois selon la durée du séjour ou en cas de nécessité bien sûr. Pense à bien marquer tout ton linge pour retrouver tes affaires.

ET POUR L'ARGENT DE POCHE ?

Jusqu'à 12 ans, 10 ou 20 euros suffiront ; ils seront confiés à l'équipe et tu pourras en disposer selon tes envies. Ton animateur t'aidera à gérer tes achats plaisir (souvenir, carte postale, ...) et mentionnera tes dépenses sur une fiche prévue à cet effet.

COMMENT ÇA SE PASSERA EN CAS DE BOBO ?

Une assistante sanitaire diplômée est là pour soigner les petits bobos. En cas de besoin, le médecin n'est pas loin et nous le signalerons à tes parents. Si tu as un petit coup de blues passager, tes animateurs sauront te rassurer et t'aideront à le surmonter.

Y A-T-IL DES PERSONNES QUI VIENDRONT CONTRÔLER LA COLO ?

Oui, des inspecteurs passent au crible toutes les colos : ils vérifient les documents obligatoires et les lieux de vie. Ils constatent la propreté et le respect des règles d'hygiène, ils s'assurent du bon déroulement du séjour et du suivi du projet pédagogique. Des responsables PEP et des comités d'entreprise viennent aussi régulièrement sur place pour effectuer des contrôles.

ALORS, PRÊT POUR LA BIG AVENTURE ?

Si tu as d'autres questions, appelle-nous au 03 69 99 10 10 (9h-12h / 14h-18h du lundi au vendredi)

BÉNÉFICIEZ D'OFFRES
EXCEPTIONNELLES*
SUR LES SÉJOURS



1^{ÈRE} MINUTE

Plus tôt vous réservez, moins vous payez ! **Jusqu'à 10%** de remise selon votre date de réservation sur un séjour « 100% PEP Alsace »*

Mon séjour :	Je réserve avant le :		
	15-sept-18	26-oct-18	28-déc-18
Automne 2018	5%		
Noël / Nouvel-An 2018-2019	10%	5%	
Hiver ou printemps 2019	10%	8%	5%

1, 2, 3 ... PARTEZ

Je m'inscris sur **plusieurs séjours** ou **avec mes frères ou sœurs** = **remise de 10%** pour la 2^e inscription (et même **20%** pour la 3^e !) sur un séjour « 100% PEP Alsace »*

PARRAINAGE

Je suis déjà client PEP Alsace et **je PARRAINE mon meilleur copain** = **10% d'économies** pour moi (et même **20%** si je parraine 2 copains) + 5% pour mes copains sur un séjour « 100% PEP Alsace »*

TRIBU

Je n'ai jamais participé à une colo PEP Alsace et **je pars avec ma TRIBU** de copains = **5% de remise** chacun si vous êtes 2 ou 3 (et même **10%** chacun si vous êtes 4 et plus !) à partir sur un séjour « 100% PEP Alsace »*

IRCOS & CE+ SERVICES !

Avec ma carte **IRCOS** ou **CE+ Services** = **remise de 5%** pour toute inscription sur un séjour « 100% PEP Alsace »*

* réductions non cumulables exclusivement réservées aux séjours « 100% PEP Alsace », appliquées sur le(s) séjour(s) le(s) plus court(s) et sur le tarif hors transport.

Vous pouvez également télécharger et compléter directement votre DOSSIER D'INSCRIPTION sur www.vacancespep.fr

- sélectionnez votre séjour et prenez connaissance de nos conditions générales de vente (p. 33)
- si la date de votre départ est proche, appelez-nous au 03 69 99 10 10
- remplissez ce formulaire recto-verso en complétant toutes les rubriques et en signant
- joignez votre **acompte** (150 € pour le 1^{er} enfant et 75 € à partir de la 2^{ème} inscription), majoré :
 - du montant de l'**adhésion** obligatoire (2 € par enfant)
 - du montant de la **garantie annulation** optionnelle (18 € par enfant)
 - du montant des **options** éventuelles
- vous recevrez sous 8 jours :
 - votre **dossier d'inscription** avec votre relevé de compte (facture)
 - votre **Carnet de Voyage** individualisé
 - toutes les **informations pratiques** pour préparer votre séjour

LES PARENTS (OU RESPONSABLE LÉGAL)

NOM du responsable légal (majuscules)

PRENOM (majuscules)

ADRESSE n° rue

Code postal LOCALITÉ

Votre N° d'allocataire CAF :

Votre adresse email :

Votre téléphone : portable / fixe

L'ENFANT (+ FRÈRES ET SOEURS)

NOM	PRÉNOM	NÉ(E) LE	SEXE M/F

LE SEJOUR

NOM DU SÉJOUR	LIEU	DATE	RÉFÉRENCE	OPTION
ou				

LE TRANSPORT

nous souhaitons bénéficier du transport* depuis : Strasbourg Colmar Mulhouse

(* assurez-vous que ce choix est possible dans notre catalogue

ou nous emmènerons notre enfant au centre par nos propres moyens

ACOMPTÉ

Je joins : l'acompte (75 € à partir du 2^{ème} enfant ou du 2^{ème} séjour)

majoré du : du montant de l'adhésion PEP 2018-2019 obligatoire (+ 2 € par enfant)

du montant de la **Garantie Annulation** optionnelle de 18 €

du montant des **options** activités éventuelles.....€

Attention : aides et offres diverses ne sont pas déductibles de votre acompte (déduites du solde à payer)

par : **CHEQUE BANCAIRE** à l'ordre des "PEP Alsace"

ou par **CHEQUES-VACANCES ANCV**

ou par **CB (CARTE BANCAIRE)** – dans ce cas veuillez compléter les rubriques ci-dessous svp)

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE (option)

Je soussigné(e) titulaire de la carte N° _____

(expiration le __ / __ / __, cryptogramme à 3 chiffres : __ __ __), autorise les PEP Alsace :

à débiter la somme de.....€ correspondant à l'acompte

(+ adhésion obligatoire + garantie annulation optionnelle)

A....., le **Signature** du titulaire de la carte :

VALIDATION

Je soussigné(e), (père / mère / responsable légal du participant) certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'annulation des PEP Alsace et les accepter dans leur intégralité. **Je m'engage** à fournir ultérieurement tous les documents nécessaires à la facturation, à compléter tous les renseignements utiles au bon déroulement du séjour et à régler le solde du séjour à la date indiquée sur ma facture.

A....., le **Signature**

Demande de réservation à retourner à (attention, une seule adresse) :

Les PEP Alsace - 8, rue Blaise Pascal - 68000 COLMAR
03 69 99 10 10 / loisirs@pepalsace.fr / fax : 03 89 24 90 30

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE PEP ALSACE

Les PEP Alsace font partie du réseau national des PEP, reconnu d'utilité publique et sont membre de la JPA (Jeunesse au Plein Air). Tous les séjours figurant dans ce catalogue sont proposés par des organisateurs du réseau PEP ou JPA. L'inscription à l'un de ces séjours implique l'acceptation des présentes conditions d'inscription ci-après.

1) INSCRIPTION

- A nos bureaux : 8, rue Blaise Pascal 68000 COLMAR
- Par courrier : retournez le dossier d'inscription complété, signé et obligatoirement accompagné de votre acompte de 150 € (75 € à partir du 2^{ème} enfant) à l'ordre des "PEP Alsace"

En cas d'inscription tardive (21 j avant le départ), vous devrez nous adresser la totalité du prix du séjour.
- Par téléphone (réservations uniquement) : 03 69 99 10 10
- Par internet (réservations uniquement) : www.vacancespep.fr

Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions, validée par votre signature au bas du bulletin d'inscription.

L'âge de l'enfant devra impérativement être compris dans la tranche d'âge du séjour et de 4 ans révolus le jour du départ. Aucune inscription ne pourra être prise en compte si elle n'est pas accompagnée de l'acompte.

2) ADHÉSION

L'adhésion PEP Alsace « enfant » pour l'année scolaire en cours est obligatoire. Si elle n'a pas encore été souscrite au moment de l'inscription, veuillez majorer votre acompte de 2 €.

3) PRIX

Nos prix associatifs comprennent l'ensemble des prestations suivantes :

- hébergement en pension complète
- encadrement
- matériel pédagogique et accès à l'ensemble des activités
- déplacements, visites et excursions éventuelles durant le séjour

- le transport pour se rendre sur le lieu du séjour (sauf mention particulière)
- assurance en responsabilité civile et assistance rapatriement

Ils ne comprennent pas :

- l'argent de poche du participant
- les activités optionnelles qui donnent lieu à suppléments
- les frais médicaux éventuels qui feront l'objet d'une refacturation à l'inscrivant
- la garantie annulation optionnelle

Les photographies présentées dans nos supports de vente (catalogue, site internet) sont utilisées aux fins de la promotion des séjours proposés et ne peuvent engager les PEP Alsace pour quelque raison que ce soit à l'égard du participant.

4) MODALITES DE RÉGLEMENT ET DE FINANCEMENT

Les PEP acceptent les Bons de Vacances CAF ou CMSA ainsi que les Chèques Vacances (à joindre à la fiche d'inscription). Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol lors de l'expédition de vos Bons, Chèques-Vacances ou numéraires (envoi par recommandé avec AR svp).

Le solde devra être versé au plus tard à la date figurant sur votre facture. Nous ne pourrions procéder au départ de l'enfant qu'en cas de versement de l'intégralité des sommes dues.

Dès la fin du séjour, nous vous délivrerons une attestation vous permettant de solliciter la participation de votre CE, Municipalité, Service Social ou Ministère (sauf en cas de bourse PEP/JPA).

5) OFFRES SPÉCIALES ET RÉDUCTIONS

Offres et réductions sont non cumulables, soumises à conditions et plafonnées. L'offre la plus avantageuse sera proposée lors de l'inscription.

1) offre « **3 X sans frais** » : dépôt de 3 chèques de garantie (ou 3 prélèvements CB) correspondant au 3 tiers du prix du séjour (offre limitée aux inscriptions effectuées plus de 2 mois avant le début du séjour)

2) offre « **1, 2, 3 Partez** » : remises pour l'inscription de plusieurs frères et sœurs ou pour l'inscription d'un enfant

sur plusieurs séjours appliquées sur le(s) séjour(s) le(s) plus court(s)

3) Offres « **Parrainage** » (réservée aux anciens clients), « **Tribu** » (à partir à plusieurs) et autres offres temporaires : renseignez-vous auprès de nos services.

4) Titulaires de la carte IRCOS, CEZAM ou CE + Service : remise sur tarifs hors transport (joindre photocopie de la carte)

Ces offres ne sont pas déductibles de l'acompte forfaitaire à régler à l'inscription.

6) AIDES & SOLIDARITÉ

Aides non cumulables, soumises à conditions et plafonnées.
- association de Solidarité, les PEP peuvent accorder des aides à ceux qui en ont besoin (sauf en cas d'aide du CE). Vous pouvez solliciter notre Fonds d'Aide Exceptionnelle jusqu'à 45 jours avant le séjour (délai de rigueur).

- Si vous habitez le Bas-Rhin : subvention de la Ville pour les familles domiciliées à Strasbourg et aide du Conseil Général selon barème CAF

- autres aides possibles : Secours Populaire, Restos du Cœur, Caritas, Municipalité, Fonds d'Aide Sociale de l'École, services sociaux, CCAS (contactez votre Assistante Sociale pour tout renseignement).

7) SERVICE INTÉGRATION

Les PEP Alsace sont signataires de la charte de déontologie JPA pour l'intégration d'enfants porteurs de handicap. En partenariat avec l'espace ressource handicap de la JPA 67, nous étudions avec les familles concernées le séjour, les conditions d'accueil et l'accompagnement spécifique appropriés pour tout enfant convalescent, porteur d'un handicap ou sujet à PAI. Il est essentiel de nous adresser dès l'inscription tous les éléments (ordonnance, protocole, ...) nous permettant de prendre les mesures de prise en charge nécessaires.

8) ANNULATION

L'annulation d'une inscription doit nous être signifiée par courrier. La date de réception du courrier sera prise en compte dans le calcul des frais d'annulation qui s'établissent comme suit :

1) plus de 45 jours avant le départ, 60 € seront retenus pour frais de dossier (sauf stage de Conduite Accompagnée : retenue de 260 €).

2) entre 45 et 31 jours avant le départ, nous retiendrons 120 € (sauf stage de Conduite Accompagnée : retenue de 320 €).

3) entre 30 et 8 jours avant le départ nous retiendrons 120 € + l'intégralité des frais de transport + 25 % du prix du séjour.

4) 7 jours et moins : nous facturerons l'intégralité du prix du séjour

En cas d'annulation pour raison médicale (sur présentation d'un certificat médical), selon la date, seules les dispositions 1, 2 ou 3 s'appliqueront.

En cas d'interruption du séjour pour raison médicale empêchant l'enfant de poursuivre son séjour (selon certificat médical), nous retiendrons le coût des journées effectuées, le coût intégral du transport majorés de 60 € au titre des frais de dossier.

Nous vous recommandons de souscrire à notre « Garantie Annulation » (voir ci-après).

9) GARANTIE ANNULATION OPTIONNELLE

La garantie annulation optionnelle (forfait de 18 € en sus du prix du séjour), garantit au souscripteur le remboursement intégral des sommes retenues par les PEP, conformément aux conditions d'annulation précisées dans les présentes conditions générales (voir ci-dessus), lorsqu'il est contraint d'annuler son séjour pour des raisons médicales dûment certifiées (maladie, accident), de décès d'un parent proche (frère, sœur, parents, grand-parents), de destruction des locaux privés ou de licenciement

économique (d'au moins un des parents). Elles ne s'appliquent pas en cas de maladie ou accident préexistant à l'inscription. La garantie annulation doit être souscrite au moment de l'inscription et cesse ses effets le jour du départ ou du début du séjour. Par conséquent, aucun remboursement dans le cadre de cette garantie ne sera effectuée en cas d'interruption de séjour, pour quelque raison que ce soit.

10) DROIT A L'IMAGE

Au cours du séjour, les participants pourront être photographiés ou filmés. Ces photographies et vidéos pourront être utilisées par les PEP Alsace pour alimenter les blogs des séjours ou illustrer catalogues, site internet ou autres supports de communication ainsi que pour des articles de presse.

L'inscrivant autorise expressément les PEP Alsace, pour la durée légale des droits d'auteur relative aux photographies et vidéos, à utiliser gracieusement l'image du participant et ce à des fins promotionnelles ou de communication interne ou externe.

Tout refus éventuel devra nous être signifié expressément par courrier A/R, ce qui entrainera l'impossibilité pour l'organisateur de fournir des images du participant en cours de séjour (DVD ou blog séjour).

11) RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR

Les PEP mettent en œuvre des moyens professionnels pour l'organisation matérielle et logistique des séjours en partenariat ou par l'intermédiaire de prestataires de service. Ces derniers conserveront les responsabilités propres à leur activité. Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de dates ou de programmes dues à des cas de force majeure. Les PEP se réservent le droit de modifier ou d'annuler un séjour du fait notamment d'un nombre insuffisant de participants. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours. A défaut de trouver une solution de remplacement, nous rembourserons les sommes versées, sans possibilité de dédommagement.

12) RESPONSABILITE DU PARTICIPANT

Si le participant est sujet à des troubles, est porteur d'un handicap, suit un traitement médical ou un régime alimentaire particulier, l'ordonnance et protocole médical devront nous être communiqués dès l'inscription par courrier pour nous permettre de prendre les mesures nécessaires (voir aussi 7- Service intégration). Sauf indication préalable des parents, le participant s'engage à participer aux activités et animations prévues, ainsi qu'à se conformer aux règles de vie du séjour (voir ci-dessous).

En cas d'absence des pièces d'identité ou documents obligatoires lorsqu'ils sont exigés, le participant ne pourra pas participer au séjour qui sera considéré comme annulé sans possibilité de remboursement ultérieur. L'absence d'autres documents (autorisations, attestations, fiches de renseignements, ...) exigibles pourront empêcher le participant de pratiquer certaines activités, sans possibilité de remboursement ultérieur.

13) RÈGLES DE VIE COLLECTIVES & INTERRUPTION DE SÉJOUR

Les participants s'engagent à respecter les règles de vie définies par le directeur du séjour. En cas de manquement grave au dites règles ou si l'équipe d'encadrement constate à des conséquences sur le bon déroulement du séjour ou est susceptible de compromettre le bien-être ou la sécurité du et/ou des participants au séjour, une exclusion et donc un retour anticipé pourront être prononcés.

L'apport, l'incitation et la consommation d'alcool ou de drogue sont formellement interdits et donneront lieu à un rapatriement disciplinaire.

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non

consmé du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas de renvoi d'un jeune dans sa famille ou si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires ou comportementales décidées par l'équipe d'animation, aucune somme ne sera remboursée et tous les frais occasionnés seront à la charge des familles.

14) AGRÉMENTS

Nos séjours sont conformes aux normes en vigueur du point de vue pédagogique, sanitaire ainsi que des équipements de sécurité. Ils sont agréés par les Ministères de Tutelle, par les Ministères de l'Éducation Nationale, du Tourisme et de la Santé, les Services Préfectoraux, les Caisses d'Allocations Familiales et l'Agence Nationale des Chèques Vacances.

Agrement tourisme : inscription au Registre des opérateurs de voyages et de séjours « Atout France » n° IM 075 11 0209.

15) SANTÉ ET FRAIS MÉDICAUX

L'admission d'un mineur est conditionnée à la fourniture (dans votre « Carnet de Voyage ») des informations relatives : - aux vaccinations obligatoires ou à leur contre-indication - aux antécédents médicaux ou chirurgicaux - aux pathologies chroniques ou aiguës en cours - aux coordonnées du médecin traitant - à la non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives prévues pour le séjour. Les soins médicaux (médecin, dentiste, pharmacie...) seront facturés à l'inscrivant qui s'engage à les rembourser avant la fin du séjour.

Suite au paiement, il recevra les feuilles de soins pour percevoir le remboursement Sécurité Sociale et mutuelle. La non-présentation de l'attestation CMU entraîne l'obligation de remboursement par la famille des frais engagés pour l'enfant. Pour les séjours à l'étranger (CEE), se munir d'une attestation de la Carte Européenne d'Assurance Maladie. L'inscrivant autorise le directeur du séjour à faire soigner le participant et à faire pratiquer les interventions d'urgence suivant les prescriptions médicales éventuelles.

16) DESCRIPTIFS DES SÉJOURS

Les activités (éducatives, sportives ou culturelles) contribuent au développement de l'enfant et ne sont pas une fin en soi. «Hormis la mention « stage »», elles seront pratiquées à titre d'initiation ou de découverte (de 1 à 3 séances). Les programmes d'activités sont prévisionnels et sont aménagés

selon durée du séjour ou choix des participants.

Toute modification du programme liée au bon vouloir du participant ou à des cas de force majeure (conditions météorologiques notamment) ne saurait être imputée à l'Association.

En cas de nombre de participants insuffisant, certaines activités proposées au choix pourront être remplacées par une activité de substitution.

17) ENCADREMENT

Les projets éducatifs adaptés aux envies et aux besoins des jeunes sont mis en œuvre par des équipes d'encadrement compétentes, diplômées et formées, conformément à la législation en vigueur. Le personnel technique prend en charge le service de restauration et d'entretien du centre (sauf camps), des assistants sanitaires assurent le suivi médical et d'hygiène des enfants.

18) TRANSPORTS ET CONVOCATIONS

Ils s'effectuent en présence d'un responsable PEP. Sauf mention particulière les transports vers le centre sont inclus dans le prix du séjour. Le mode de transport ainsi que les lieux de rendez-vous sont déterminés 30 jours avant le départ tenant compte des inscrits et des conditions de voyage. Les contraintes de transport peuvent nous amener à modifier certaines dates ou horaires de séjours.

La réglementation des transports (temps de conduite, arrêts, ...) est scrupuleusement respectée.

Arrivées tardives et départs prématurés du participant ne donnent lieu à aucun remboursement du prix du transport. Les participants supporteront seuls les conséquences et frais supplémentaires s'ils sont dans l'impossibilité de présenter les documents de voyage requis (passeport, carte d'identité, etc.). Au retour, en cas de retard non signalé ou non justifié de la famille, nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident et l'enfant sera confié aux autorités compétentes passé le délai d'une demi-heure. Tout retard donnera lieu à une pénalité forfaitaire de 30 €. Tout rapatriement ou racompanement au domicile sera facturé à la famille. Afin de ne pas perturber le bon déroulement du séjour, les accueils sur place sont possibles mais exclusivement réservés à des situations particulières et sur demande préalable des parents.

19) ASSURANCES

L'assurance (MAF et IMA), comprise dans le prix du séjour, couvre les activités et les transports organisés par les PEP. Enfants et jeunes bénéficient des garanties accidents corporels,

responsabilité civile et situation d'urgence médicale.

L'assurance ne couvre pas la responsabilité des participants lorsqu'elle est mise en cause en cas d'agression physique, de vandalisme, de destruction volontaire ou de vols commis délibérément. Les frais qui en résulteraient seront à la charge des familles.

Les PEP déclinent toute responsabilité en cas de pertes ou de vols d'objets personnels ou d'argent de poche sauf s'ils ont été confiés à l'équipe du séjour.

20) PROCÉDURES DE PRÉSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ ET GESTION DE CRISE

Dans le cadre de leur démarche qualité certifiée Iso 9001 : 2008, les PEP Alsace mettent en œuvre une procédure de préservation de la propriété du client assurant que tout est mis en œuvre pour assurer le respect des données et des biens du participant et de l'inscrivant.

De même, l'organisateur met en place une procédure de gestion de crise (accident, épidémie, ...) mettant en œuvre tous les moyens appropriés (signalement aux autorités compétentes, intervention sur site, information, n° d'urgence communiqué aux familles, ...).

21) PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées sont destinées à l'usage exclusif de l'organisateur. Conformément au nouveau règlement sur la protection des données (RGPD) nous avons mis à jour notre politique de confidentialité pour préciser quelles données nous collectons à votre sujet, comment elles sont traitées et quels sont vos droits à leur égard. Conformément à la loi, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant en vous adressant à : RGPD@pepalasce.fr

22) RÉCLAMATIONS

Les PEP Alsace déclinent toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol d'affaires personnelles, espèces ou objets de valeur que les participants auraient choisis d'emporter sur le lieu du séjour survenus durant le transport ou le séjour sauf si les objets concernés ont été confiés au directeur du séjour. En vue d'améliorer leurs prestations, Les PEP Alsace, association certifiée Qualité Iso 9001, engagé à répondre à toute réclamation à la condition que celle-ci soit expressément formulée par écrit dans un délai maximum de 30 jours suivant la fin du séjour. Le délai de réponse moyen est de 21 jours tenant compte des nécessités d'investigations préalables auprès des équipes.

- 9) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-1-B ;
- 10) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11) Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 12) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13) Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol prévue aux articles R.211-15 à R.211-18.

Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit de modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil.

Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1) Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2) La destination ou les destinations du voyage et en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5) Les prestations de restauration proposées ;
- 6) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10) Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout

- moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7 de l'article R.211-4 ;
- 14) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 16) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 17) La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 18) L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
- b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20) La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13 de l'article R.211-4 ;
- 21) L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, le délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la

variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13 de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13 de l'article R.211-4.

DISPOSITIONS DES ARTICLES R211-3 À R211-11 DU CODE DU TOURISME

CONTRAT DE VENTE DE VOYAGES ET DE SÉJOURS

Conformément à l'article R.211-12 du Code du Tourisme modifié par Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009 - art. 1 fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation de la vente de voyages et de séjours, vous trouverez reproduits ci-dessous les articles R.211-3 à R.211-11 du même code.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés à la facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont

faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article L.141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son

homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

- 3) Les prestations de restauration proposées ;
- 4) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un état partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;



DES VACANCES INOUBLIABLES,
100% SENSATIONS ET EMOTIONS !



03 69 99 10 10
www.vacancespep.fr
Pep Alsace vacances

